

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PROTECTORAT SOCIAL

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

82/450 du 25/5/1982
Décret N° /MTPS.DGTFP.DFP.22021/09

Portant intégration et nomination de Monsieur
BOUITY Jacques, dans les cadres de la catégo-
rie 4, hiérarchie I des Services du Personnel
Diplomatique et Consulaire.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT.-

(/IS.S :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 25/80 du 13.11.1980 portant amendement de l'arti-
cle 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des
Fonctionnaires ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement sur
la solde des Fonctionnaires ;
(/u le décret 61/143 du 27.6.1961 portant le statut commun
des cadres du Personnel Diplomatique et Consulaire ;
(/u le décret 62/130/FP du 9.5.1962 fixant le régime des ré-
munérations des Fonctionnaires ;
(/u le décret 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation
des diverses catégories des cadres ;
(/u le décret 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories et
hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3.2.1962 portant statut
général des Fonctionnaires ;
(/u le décret 62/198/ME du 5.7.1962 relatif à la nomination
et à la révocation des Fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
(/u le décret 63/81/FP/BE du 26.3.1963 fixant les conditions
dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir
les Fonctionnaires Stagiaires notamment en ses articles 7 et 8 ;
(/u le décret 67/50/FP/BE du 24.2.1967 réglementant la prise
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux
nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;
(/u le décret 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret 62/196/FP du 5.7.1962 fixant les échelonnements
indiciaires des Fonctionnaires ;
(/u le décret 79/154 du 4.4.1979 portant nomination du Pre-
mier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret 80/644 du 28.12.1980 portant nomination des Mem-
bres du Conseil des Ministres ;
(/u le rectificatif 81/016 du 26.1.1981 au décret 80/644 du
28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le décret 81/017 du 26.1.1981 relatif aux intérim des
Membres du Gouvernement ;
(/u le dossier de candidature de l'intéressé ;

SECRET :

.../...

ARTICLE 1ER.—En application des dispositions du décret 61/143 du 27.6.1961 susvisé, Monsieur BOUTY Jacques, né le 28 Octobre 1952 à Pointe-Noire, titulaire du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en relations Internationales appliquées à l'Ethnologie obtenu à l'Université de Paris UER de Sociologie Ethnologie (France) est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services du Personnel Diplomatique et Consulaire et nommé au grade de Secrétaire des Affaires Etrangères Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2.—L'intéressé est mis à la disposition du Ministre Délégué à la Présidence, chargé de la Coopération.

ARTICLE 3.—Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORFC et communiqué partout où besoin sera./-

BRASSAVILLE, LE 25 Mai 1962.

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre Délégué à la Présidence
chargé de la Coopération,

Aimé Emmanuel YOKA.—

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO NATSICHA.—

Colonel Louis SYLVAIN - COMA.—

Le Ministre des Finances,

Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.—

Le Ministre des Affaires Etrangères,

AMPLIATIONS :

JORFC	1
DGFP.DFP.	3
DFP.BST	1
D.B.	3
P.PRESID.COOP	1
DOSSIER	3
INTERESSE	1
SGCM/BC	2.7-
DC	1.7-

Pierre N Z E.—